

présenté ou directement ou par occasion plus de grands tableaux à tracer ; soit que les événemens aient produit dans son style un accroissement de vigueur, en encourageant, par une vérification terrible, des principes qu'on ne peut plus regarder comme moralités de spéculation ; soit enfin que la liberté dont par contre-coup les gens de bien ont aussi reçu quelque portion (a),

---

(a) Je ne crois pas contrarier les intentions en transcrivant ce passage d'une Lettre qu'il m'a écrite. Tous ceux qui se sont élevés avec quelque courage contre les erreurs & les projets qui menaçoient le trône & l'autel, ont de semblables anecdotes à raconter. „ Vous le sentez vivement, & je l'ai souvent senti comme vous, les rois sont bien à plaindre depuis que le philosophisme siege dans leurs conseils. L'ouvrage que j'ai l'honneur de vous adresser, étoit composé il y a huit ans. Il a successivement occupé plusieurs de nos ministres, qui tous ont attaché la plus grande importance à sa proscription ; j'ai reçu de leur part plusieurs Lettres, par lesquelles le roi lui-même me défendoit de le faire paroître en France ni chez l'étranger, & même de me dessaisir de mon manuscrit. Dans le principe, & lors-même qu'on ne vouloit pas me nommer un censeur royal, suivant la loi, j'avois obtenu par mes protections qu'un conseiller d'état non suspect à la cour se fit l'examineur bien-vole de mon ouvrage : c'étoit l'abbé de Radonvillers. Il me parut honnête-homme mais un peu foible. „ Cela „ est vrai, me disoit-il, mais osez-vous bien le dire ? „ J'en ai été témoin, mais cela contraste étrangement avec ce que nous voyons „. Après m'être résigné à plusieurs sacrifices qu'il m'avoit conseillés, je crus que l'ouvrage pourroit paroître : il fut remis entre les mains du roi, & aussi-tôt nouvelles défenses